

## L'EGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-propriétaire : WILFRID GASCON,  
Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

A l'avenir, l'abonnement à l' "EGALITÉ" sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. tsut dans le Canada, prime comprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime

Au mois, 10 cts par mois; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

On peut se procurer tous les numéros de diverses séries du Panorama en nous envoyant, chaque semaine, le COUPON-PRIME accompagné de 15 cts en argent (ou en

## POUR LES BAIGNEUSES

—o—

\$2.



Mesdames  
La La  
air est les bains en plein  
devenue insupportablement La vague est  
froide, et vous êtes réduites à prendre vos douches dans la chambre. L'anneau déluge à jets concentriques de Kelly, vous permettra cette toilette sans les inconvénients qu'elle présentait auparavant. Grâce à cet appareil, vos cheveux ne seront pas mouillés; vous n'éclabousserez ni les murs, ni le parquet. L'anneau déluge avec tube en caoutchouc, complet : \$2. Pour recevoir franco, ajouter 25 cents.

Fabriqué par Ths. Kelly, Bros, 210 Madison Street, Chicago. Dépositaire au Canada, W. Gascon. St-Jérôme.

L'honnêteté des bons  
journalaux

## LE CANADA

Un jour, commentant un acte d'évidente intolérance de Mgr Cleary, blâmé déjà par des dignitaires ecclésiastiques, nous exprimons l'opinion très honnête qu'on devrait avoir le bon esprit (à l'exemple du brave curé de Saint-Jérôme) d'ignorer les anciennes lois de l'Eglise devenues incompatibles avec les mœurs pacifiques de notre époque. Ainsi, disions-nous, les canons de l'Eglise toujours en vigueur, défendent aux chrétiens certains rapports avec les Juifs; par exemple, ils leur interdisent d'accepter un emploi rémunéré chez des Juifs, ils leur défendent même de recourir, au cas de maladie, aux soins de médecins juifs et de prendre des médicaments préparés par des mains juives. Cependant, voyez comme nous avons un curé fin-de-siècle! Félicitons-nous-en. Ce bon prêtre semble n'avoir jamais eu connaissance de ces vieilles prescriptions de l'Eglise, et il voit d'un œil tranquille passer sous ses fenêtres des centaines de ses meilleurs paroissiens qui vont gagner leur vie à la manufacture des Smith et Fishell, deux Juifs authentiques. Il dit même volontiers des messes pour de l'argent gagné chez ces messieurs.

M. l'abbé Lafortune, a-t-il tort d'en agir ainsi? ajoutons-nous. Certes non!

Il a le bon esprit d'ignorer les vieilles lois de l'Eglise incompatibles avec notre jeune civilisation, et il fait bien. C'est Mgr Cleary qui a tort de ne point agir avec la même largeur de vue. Laissons donc dormir dans l'oubli les lois draconiennes d'une époque sanglante que l'histoire a flétrie comme elle le méritait. Parce qu'un évêque, a présidé au procès et au supplice de Jeanne, condamnée par lui au bûcher comme hérétique et relapse, cela nous donne-t-il le droit de pendre le père Chiniquy? Saint-Thomas, lui-même, a écrit: "Les hérétiques ne méritent pas seulement d'être retranchés de la société par l'excommunication, ils doivent encore retranchés du monde par la MORT.

Là-dessus, Bouehard a une crise de nerfs.